



CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Durée : 217 heures – 31 Jours

- 1 jour par semaine en présentiel
- Sur 8 mois de Septembre 2025 à Mai 2026



Organisme de formation :

Centre de Formation TEMANA
1 Bis Rue Antoine Laurent De Lavoisier
31770 COLOMIERS
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31
RCS Toulouse 514 893 395
Tél : 05 61 84 42 44 / Courriel : contact@temana.fr

LE DIPLÔME

Le certificat d'aptitude professionnel esthétique cosmétique parfumerie est une formation diplômante d'état sur un an. Cette formation est inscrite au répertoire national spécifique de la certification professionnelle (RNCP 39030) : niveau III (FR) ; 3 (EU), code NSF 336.

Cette formation vous offre la possibilité de vous former aux métiers de la beauté et aux exigences des professionnels en abordant toutes les bases de l'esthétique. Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

Les certificateurs sont : **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE.**

OBJECTIFS OPERATIONNELS / COMPETENCES VISEES

Le CAP esthétique permet l'apprentissage et la maîtrise des techniques de soins esthétiques, tels que le maquillage, les soins du visage, la beauté des mains et des pieds ainsi que les épilations pour hommes et femmes. Vous serez également capable de conseiller et vendre des produits destinés aux soins et au bien-être.

En résumé, vous saurez embellir et satisfaire votre clientèle, tout en sachant gérer votre activité.

Suite de parcours et débouchés de la formation

Le postulant ayant validé ce cursus diplômant pourra exercer ses fonctions ou se reconvertir dans les structures suivantes :

- Institut de beauté, centre d'esthétique spécialisé (SPA, centre épilation...)
- Esthétique à domicile
- Parapharmacie
- Parfumerie
- Centre de bien-être, salon de coiffure avec activité esthétique
- Établissement de tourisme
- Entreprise de distribution de produits cosmétiques et produits de parfumerie

Version 5 - Mise à jour le 23/12/2025

Centre de Formation TEMANA

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31, auprès de la DREETS de Toulouse.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état, article L6352-12 du code du travail.

1Bis rue Antoine Lavoisier 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 84 42 44 - RCS Toulouse 514 893 395 – NAF 8559B



Passerelles

- RNCP intervenant praticien massage bien-être
- Praticien en massage bien-être
- Formation esthétique : épilation au fils
- Formation esthétique : épilation orientale
- RNCP prothésiste onguulaire
- Extension de cils
- Rehaussement de cils
- Restructuration des sourcils

Objectifs opérationnels / compétences visées :

- Réaliser des techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Réaliser des techniques esthétiques liées aux phanères
- Tenir un institut de beauté et de bien-être - relation avec la clientèle et vie de l'institut.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Un support de cours reprenant en photos les manœuvres sera remis à chacun des participants. Chaque photo est commentée et suivie d'un espace où le participant peut écrire ses propres commentaires.
- L'utilisation d'un paperboard pendant les applications permet de reprendre les gestes précédemment enseignés.
- Des tables de travail sont à disposition des stagiaires.
- Chauffe cire, diverses spatules et autres consommables pour les épilations
- Vapozone sur pied
- Colonnes multifonctions pour les soins esthétiques

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

- ✓ Des feuilles d'émargements par module de formation et par demi-journées seront transmises à chaque stagiaire.
- ✓ Des cahiers de pratique et de suivi sont à compléter par le stagiaire et sont vérifiés à chaque formation par le formateur.



ENCADREMENT

- Sandra MARIN, Praticienne et formatrice, formée aux massages du monde depuis 2000. Certifiée en techniques de massage dans le monde entier (Thaïlande, Indonésie, Québec)
- Patrice MARIN, Praticien et formateur. Étiopathe diplômé de la faculté d'Étiopathie de Toulouse et Ostéopathe diplômé de l'institut supérieur d'Ostéopathie du Grand Méditerranée.
- Pauline HILD, Diplômée du titre RNCP Intervenant Spa et Bien-Être, Du CAP Esthétique Cosmétique et parfumerie, Praticienne en massage Bien-Être et Formatrice. Référente pédagogique et responsable du CAP Esthétique.
- Sephora COQUELET, Diplômée du CAP Esthétique Cosmétique et parfumerie, Praticienne en massage Bien-Être et Formatrice. Référente pédagogique.
- Manon ROLLIN, Diplômée du CAP, BAC PRO Esthétique Cosmétique Parfumerie et BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie. Coordinatrice Pédagogique.
- Léa KILBURG, Responsable d'un institut de beauté, Diplômée d'un BAC Pro Esthétique, cosmétique et parfumerie, d'un BTS MUC et d'une licence responsable du développement commercial et marketing, formatrice CAP ECP.
- Stéphanie SAFOURET, Diplômée du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie, BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie. Formatrice CAP ECP.

PUBLIC CONCERNE PAR LA FORMATION ET PREREQUIS

- Tous publics détenteur au minimum d'un CAP : diplôme de niveau III, équivalence ou prérequis du secteur d'activité envisagé
- Tous publics ou professionnels ayant une expérience dans les métiers paramédicaux, les métiers du sport – bien être – fitness, les métiers de l'esthétique, de la coiffure, les métiers de l'hôtellerie de luxe ou de loisir.
- Adultes en reconversion ou réinsertion
- Demandeurs d'emploi ayant défini avec un conseiller un projet professionnel vers ce secteur d'activité
- Salariés en formation continue
- Toutes personnes, ayant un projet de diversification ou de création d'activité autour des prestations esthétiques.

À la suite d'un entretien individuel, le centre de formation validera ou non votre entrée en formation.

Version 5 - Mise à jour le 23/12/2025

Centre de Formation TEMANA

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31, auprès de la DREETS de Toulouse.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état, article L6352-12 du code du travail.

1Bis rue Antoine Lavoisier 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 84 42 44 - RCS Toulouse 514 893 395 – NAF 8559B



Cette formation est ouverte à tous, sans limite d'âge. Aucune connaissance préalable n'est requise. Toute personne adulte titulaire d'un CAP peut suivre cette formation.

Niveaux d'études idéalement requis

- ✓ Diplôme de niveau III, avec une forte motivation pour les techniques corporelles de bien-être.
- ✓ Niveau III si complémentarité avec le secteur d'activité (soins aux personnes, vente, commerce, services)
- ✓ Si vous souhaitez discuter de certains détails concernant les modalités d'accès à cette certification, n'hésitez pas à nous consulter.

ACCESSIBILITE

La procédure pour l'inscription est la suivante :

- ✓ Dépôt du dossier de candidature
- ✓ Réunion d'information et entretien individuel
- ✓ Après l'entretien individuel, vous recevrez un courrier ou courriel de confirmation de la recevabilité de votre candidature validée par Temana

Si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou des difficultés que vous souhaitiez nous faire connaître, nous vous invitons à contacter notre référente handicap Pauline HILD (05.61.84.42.44 ou pedagogie@temana.fr) au plus tard une semaine avant le début de la formation pour que nous puissions mettre en place les aménagements nécessaires, dans la mesure du possible.

Le nombre de stagiaires par session : minimum 4 et maximum 16.

Le délai d'accès : Le stagiaire pourra s'inscrire aux sessions disponibles sur le site internet de l'école, sous réserve de leur disponibilité. Toutefois, sa demande d'inscription ne sera définitivement confirmée qu'à l'issue du délai de rétractation.

Les cours en centre de formation ont lieu de 09h30 à 17h30 (pause déjeuner d'1 heure). Un travail personnel de révision est recommandé le soir.

PROGRAMME RECAPITULATIF

Au programme de ce CAP :

- **Biologie** : Science qui a pour objet l'étude de la matière vivante et des êtres vivants
- **Cosmétologie** : Étude de la fabrication et composition des produits cosmétiques
- **Technologie des appareils et instruments** : Étude du principe de fonctionnement et d'utilisation des appareils esthétiques
- **Techniques esthétiques** : Pratique des soins esthétiques
- **Vente des produits et des prestations de services** : Étude des étapes de la vente et mise en situation de vente.
- **Connaissance du milieu professionnel** : Les 6 semaines de stages (3 semaines en Vente de produits et 3 semaines en soins esthétiques) développeront vos compétences théorique et pratique.

PÔLE D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS		Nbres Jours	Nbres Heures
Pôle 1	TECHNIQUES ETHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS Soins de beauté et de bien-être	1.A	Réalisation de soins esthétiques du visages, des mains et des pieds	11	77
		1.B	Réalisation de maquillage du visage	3	21
		1.C	Information, conseil et conduite d'une prestation UV	3,5	24,5
TOTAL PÔLE 1				17,5	122,5
Pôle 2	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANERES	2.A	Réalisation d'une épilation	4	28
		2.B	Réalition d'une coloration des cils ou sourcils	2	14
		2.C	Réalisation des soins des ongles	1	7
		2.D	Réalisation de maquillage des ongles	3	21
TOTAL PÔLE 2				10	70
Pôle 3	CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	3.A	Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle	0,5	3,5
		3.B	Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques	1	7
		3.C	Suivi et fidélisation de la clientèle	0,5	3,5
		3.D	Mise en valeur et promotion de produits, de prestations	0,5	3,5
		3.E	Organisation du planning de rendez-vous	0,5	3,5
		3.F	Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être	0,5	3,5
TOTAL PÔLE 3				3,5	24,5
TOTAL				31	217

Version 5 - Mise à jour le 23/12/2025

Centre de Formation TEMANA

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 73 31 05775.31, auprès de la DREETS de Toulouse.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état, article L6352-12 du code du travail.

1Bis rue Antoine Lavoisier 31770 COLOMIERS - Tél. : 05 61 84 42 44 - RCS Toulouse 514 893 395 – NAF 8559B



VALIDATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Chacun de ces pôles de compétences fait l'objet d'une évaluation au cours de l'examen final du CAP Esthétique. Ci-dessous, le détail des épreuves :

UNITES PROFESSIONNELLES :

EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds **COEF 5**

Déroulement de l'épreuve : 2H45 + Ecrit 1H

EP2 : Techniques liées aux phanères **COEF 4**

Déroulement de l'épreuve : Pratique et écrit (2H30)

EP3 : Conduite de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut **COEF 4**

Déroulement de l'épreuve : Oral

PSE : Prévention sécurité environnement **COEF 1**

Déroulement de l'épreuve : Ecrit 1H

UNITES GENERALES

Celles-ci peuvent faire l'objet d'une dispense si le candidat est déjà titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou supérieur. Si tel n'est pas le cas, ces épreuves

EG1 : Français / Histoire-géographique / enseignement moral et civique **COEF 3**

Déroulement de l'épreuve : Ecrit et oral (2H15)

EG2 : Mathématiques / Sciences physiques et chimiques **COEF 2**

Déroulement de l'épreuve : Ecrit (2H)

EG3 : Education physique et sportive **COEF 1**

Déroulement de l'épreuve : Ponctuel

EG4 : Langue vivante **COEF 1**

Déroulement de l'épreuve : Oral (20min)

ATTENTION : TEMANA ne prépare pas aux unités générales



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Une attestation mentionnant les objectifs et les compétences visées, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) stagiaire(s) à l'issue de la formation.

LIEUX DE FORMATION

Cette formation est dispensée dans notre centre de Toulouse.

COÛT DE LA FORMATION ET MODALITES DE REGLEMENTS

Le prix public de la formation est de 2300€ net (TVA non applicable selon l'article 293B des CGI), soit un coût horaire de 10.60€ net.

Possibilité de prise en charge de la formation en contrat d'apprentissage.

A l'expiration du délai de rétractation, un premier versement représentant 30% du coût total de la formation est à régler.

Le solde peut donner lieu à un échelonnement des paiements avec pour obligation que la totalité soit réglée avant le dernier jour de celle-ci.

DELAIS DE RETRACTATION

Selon l'article L.6353-5 du code du travail, dans un délai de 14 jours à compter de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception.

Autres coûts : *Malette esthétique obligatoire à régler au 1^{er} jour de la formation : 695€*

NOS CHIFFRES CLES

[Cliquez ici pour accéder aux statistiques des résultats](#)

G4,9/5★

	CAP ESTHETIQUE		Apprentissage	
	2022	2023	2022	2023
Novice	/	/	/	100%
Reconversion	80%	100%	/	100%
Professionnel	100%	100%	/	/

VOS CONTACTS CHEZ TEMANA DISPONIBLES AU 05.61.84.42.44

- Sandra - FONDATRICE, DIRECTRICE, FORMATRICE
- Patrice - FONDATEUR ET FORMATEUR
- Pauline – REFERENTE PEDAGOGIQUE & HANDICAP - pedagogie@temana.fr
- Renata – RESPONSABLE D'EXPLOITATION – planning@temana.fr
- Cléa – RESPONSABLE COMMUNICATION ET MARKETING – digital@temana.fr
- Coralie – RESPONSABLE COMMERCIALE – contact@temana.fr
- Vanessa – SUPPORT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE – gestion@temana.fr

ENGAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION TEMANA

Donner la prestation définie dans ce programme. Être à l'écoute de chaque participant de façon à lui permettre de mettre à profit le mieux possible cette formation. S'abstenir de tout prosélytisme sectaire, philosophique, religieux et politique.